



Français positif thc au volant en suisse

Par **Kitsos**, le **04/07/2017** à **12:49**

Bonjour,rnrnJe me suis fait retirer mon permis pendant 15 jours en attendant les résultats de l'analyse de sang. Est-ce que je pers mon permis en France ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **04/07/2017** à **13:06**

Bonjour,rnrnTant que vous n'avez pas récupéré votre permis, vous ne pourrez conduire nulle part, pas plus en Suisse qu'en France. Sachant l'esprit des helvètes, une fois les résultats d'analyse connus, il vous restitueront votre permis mais après que vous ayez payé l'amende d'un montant assez salé. Vous serez aussi interdit de conduire sur l'ensemble des routes et autoroutes de la Confédération durant un certain nombre de mois mais, une fois en France, vous pourrez reconduire, le permis en poche, sans attendre.

Par **Kitsos**, le **04/07/2017** à **18:25**

Oui mais est ce que en France la préfecture va poursuivre l'affaire est ce que je vais perdre mon permis des points? une fois le rapport envoiye à la préfecture en France y aura t'il des poursuites en plus ? En effet l'amande va être salée!

Par **Tisuisse**, le **04/07/2017** à **18:33**

Non, vous devrez payer l'amende mais il n'y aura ni suspension de permis en France ni retrait de points (la Suisse n'a pas de permis à points). Donc aucune poursuite en France et le dossier pénal suisse n'est pas transmis à la France.
Au fait, l'**am[s]e[/s]nde** prend un e, l'**am[s]a[/s]nde**, avec un a, est bonne pour les écureuils.[s]/[s]

Par Kitsos, le 04/07/2017 à 18:59

Oui